



Numéro 613 - août 2022

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le 24/08/2022

Une rentrée revendicative !

CAEN PIC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



Agenda

13 septembre

Meeting de rentrée

Du 16 au 25 septembre

Foire internationale de Caen

22 septembre

Journée nationale d'action
de la Santé et Action Sociale

29 septembre

Journée nationale de grèves et de manifestations

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr



Un mois de septembre revendicatif !

Le 13



MEETING 
mardi 13 septembre 2022
Salaires - Emplois - Retraites
Rendez-vous 18h00 &
Salle Oresme Services publics
A Fleury sur Orne

Si chaque base/syndicat mobilise 4 ou 5 camarades pour participer à ce meeting, nous allons remplir la salle !

Un meeting en deux parties :

- Une première partie basée sur des interventions de camarades des entreprises où notre CGT intervient / est intervenue dernièrement. Exemple : NAO réussie, grève, action, cahier revendicatif, situation vécue
- Une seconde avec une allocution offensive pour rappeler les échéances : foire de Caen, action des 22 et 29 septembre.

Impulsons ce meeting en communiquant auprès de nos syndicats et structures. Un flyer et une affiche seront disponibles très prochainement à l'UD.

Du 16 au 25

Comme en 2018, pendant 10 jours des militantes et des militants se relayeront pour occuper le stand des syndicats CGT du Calvados. 2 équipes de 3 à 4 par jour, ce qui représente environ 80 militants qui se succéderont pour aller au devant des visiteurs de la foire.

Des interpellations, des questions, des discussions, les échanges se multiplient. Des échanges qui parfois finissent par un bulletin de demande de prise de contact, voire même par des demandes d'adhésion. Ainsi en cette année d'élections dans les fonctions publiques, la CGT du Calvados, entend être visible et disponible dans des endroits où elle n'est pas forcément attendue, comme cette foire internationale



FOIRE INTERNATIONALE DE CAEN 2022
Caen Parc Expo 16 au 25 Sept.
NOS ANCÊTRES LES VIKINGS ?
EXPOSITION-ÉVÈNEMENT



La santé, le social et le médico social ne s'arrêtent pas pendant l'été... les luttes non plus !
RENDEZ-VOUS LE 22 SEPTEMBRE 2022

Le 22

Exigeons des solutions !

Aujourd'hui nous n'avons plus la capacité d'éviter des drames !

Face à l'aggravation des réalités de notre secteur, la Fédération CGT santé action sociale œuvre pour le développement d'une mobilisation à la hauteur de la situation. Nous devons répondre ensemble aux enjeux du développement d'un grand service public de Santé et d'action sociale.

- Tout l'été, les luttes vont se poursuivre pour alerter et résister à cette marche en avant vers le chaos.
- Il est urgent de pouvoir peser sur les choix politiques et notamment dans le cadre du débat parlementaire sur le PLFSS 2023.

C'est pourquoi la CGT œuvre et appelle à la convergence des luttes le 22 septembre avec des actions partout sur le territoire.

La situation devient intenable dans tous nos établissements ! On manque de personnels partout ! Ça suffit ! Il faut que les fermetures de lits et de structures cessent ! Il faut des formations et des recrutements ! Il faut revaloriser nos métiers et nos missions ! Il faut développer le service public !

On y va tous ensemble et on ne lâche rien ! Et le 29, tous ensemble Lire 4ème page

Une rentrée offensive, un mois de septembre revendicatif !

EDITO



Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados

Le gouvernement a fait passer au parlement un projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ». Il a été adopté en première lecture, avec modifications, par l'Assemblée nationale le 22 juillet, puis par le Sénat le 29 juillet.

Le 1er août 2022, un accord en commission mixte paritaire a été trouvé sur une version finale du texte. Parallèlement, un projet de loi de finances rectificative du budget 2022 a été déposé à l'Assemblée et va être débattu.

Dans un contexte inflationniste très important, qui a débuté non pas avec la guerre en Ukraine mais à la fin du 1er semestre 2021 (post pandémie), remplir le réfrigérateur, accéder à la culture, partir en vacances, devient en effet de plus en plus difficile pour bon nombre de salariés.

Pourtant, « les géants » du CAC 40 ont dégagé des profits records de près de 160 milliards d'euros en 2021. La guerre en Ukraine a bon dos et face à l'inflation, qui semble s'installer jusqu'à la fin 2022, la CGT réclame une réelle réflexion autour des salaires, et non pas un saupoudrage de mesurètes cachemisère.

C'est tout l'enjeu des mobilisations sociales qui se sont déroulés cet été et qui vont s'amplifier à la rentrée de septembre prochain : des grèves nationales bien suivies dans les entreprises nationalisées début juillet (ENEDIS, SNCF) ou encore des conflits locaux à l'initiative de la CGT dans de nombreux secteurs d'activités, privés ou publics, comme à l'ADMR ou à l'ACSEA, victimes collatérales du libéralisme exacerbé de l'exécutif du Conseil Départemental.

L'Union Départementale ne lâchera pas sur le sujet et des actions seront mises en œuvre dans les prochaines semaines.

D'ores et déjà, de nombreux rendez-vous revendicatifs sont pris tant au niveau de notre département que du pays, avec un point d'orgue, la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 29 septembre prochain, qui doit contribuer à élargir et à inscrire dans la durée la mobilisation des salarié.es, retraité.es, privé.es d'emploi et la jeunesse.

Un processus rigoureux en direction de nos syndiqués doit être mis en place rapidement, afin de débattre le plus largement et collectivement possible de tous les sujets qui nous percutent au quotidien.

Ces moments privilégiés avec nos syndiqués seront l'occasion, aussi, de les impliquer dans la réussite de nos futures actions : meeting de rentrée, réussite de notre présence à la Foire Internationale de Caen (du 16 au 25 septembre 2022)

C'est dans l'action que la CGT mène ses meilleures campagnes, empreintes de débats avec nos collègues, de perspectives, de déploiement sur tous les chantiers...

Cette impérieuse nécessité a été rappelée lors du 35ème Congrès de notre Union Départementale. Nous nous sommes dotés d'orientations ambitieuses et d'une Direction renouvelée pour les mettre en œuvre, en appui de l'actualité et des mobilisations que nous construirons dans nos professions et territoires.

Cette fin d'année verra aussi la tenue d'élections CSE dans de nombreuses entreprises mais aussi dans la Fonction Publique. Nous devons nous attacher à construire nos listes avec l'objectif de présenter des candidats et candidates partout et dans tous les collèges, en visant à gagner partout la majorité absolue.

Là encore, avec l'appui de la Vie Syndicale et du pôle « Déploiement et Mandats », l'Union Départementale jouera son rôle de facilitatrice pour mettre toute la CGT en ordre de marche, profession et territoire.

Il nous faudra nous assurer que pas une voix ne manque chez nos syndiqués et nos sympathisants.

L'impulsion que nous donnons pour faire du renforcement une priorité de l'organisation commence à porter ses fruits, avec de nombreux contacts pris cet été lors des permanences estivales. C'est un chemin intéressant qu'il nous faut continuer à pousser, car il est le premier élément à garantir le rapport de force.

Être lucide, responsable, convaincu de la justesse de nos orientations, déterminé à vouloir changer le cours des choses, conquis à l'idée que le rapport de force se gagne tous les jours sur le terrain et par la syndicalisation.

Fraîcheur, envie, combativité, oui la rentrée sera résolument offensive !

Vive la CGT !

**Tout augmente
sauf les salaires
Ça suffit !**

Le 29 septembre

**La CGT appelle à cesser
le travail et à manifester
partout en France**

**Ensemble,
défendons**

nos **10** propositions



- 1.** Un Smic à 2000 bruts (15€ de l'heure) pour répondre aux besoins élémentaires incompressibles. Une augmentation automatique de toutes les grilles de salaires dans les branches, les entreprises et les administrations dès lors que le Smic est réévalué (revendication CGT d'une échelle mobile des salaires). L'augmentation du point d'indice dans la fonction publique pour rattraper toutes les années de gel. L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, les entreprises et administrations pour l'augmentation générales des salaires ;
- 2.** L'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes pour éradiquer durablement cette discrimination. Nous demandons des sanctions vis-à-vis des entreprises ne respectant pas cette obligation. Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure à 28,7% ;
- 3.** La reconnaissance des diplômes dès l'embauche, le paiement de la qualification à la même hauteur, quel que soit le secteur dans lequel on travaille ;
- 4.** Un revenu de remplacement pour tous les privés d'emploi au minimum au niveau du Smic. Actuellement, un chômeur sur deux n'est pas indemnisé ;
- 5.** L'augmentation des pensions des retraités avec un niveau minimum égal de 2 000€ brut ;
- 6.** Une allocation d'autonomie pour les étudiants et les jeunes en recherche d'un premier emploi et une augmentation des salaires pour les apprentis ;
- 7.** L'encadrement à la baisse des loyers et le plafonnement de la quittance (loyer + charges) à 20% du revenu des ménages ;
- 8.** La baisse de la TVA à 5,5% sur les produits de première nécessité, notamment l'alimentaire et l'énergie ;
- 9.** La baisse des prix des carburants, en ponctionnant sur les revenus du capital des entreprises multinationales du secteur pétrolier ;
- 10.** L'arrêt des exonérations de cotisations sociales et fiscales ainsi que le conditionnement des aides publiques aux entreprises.

Retour en images sur le 35ème congrès



Le chiffre : **33**. C'est le nombre de bâtisseuses et bâtisseurs qui ont permis aux délégués et invités de participer dans de bonnes conditions au 35ème congrès! Merci encore à



Les 29 et 30 juin 2022, ce sont près de 250 congressistes qui ont participé aux débats de notre 35ème congrès à Mondeville. Une belle participation dans un contexte post-Covid où rien n'aura été épargné aux salarié.es.

Par la validation **du rapport d'activité** et du bilan financier à 100% des suffrages exprimés, les délégués ont très largement approuvé l'engagement de notre UD dans les luttes entre 2019 et 2022 et la formation des militants, et la bonne gestion des



Un hommage aux disparus très émouvant fait par Allan. Il s'est achevé par une reprise de la chanson du chiffon rouge en l'honneur de Claude SIMON.

Toute la salle était debout, un bandana rouge à la main !



Le Secrétaire Général de la confédération, **Philippe MARTINEZ** qui nous a fait la surprise de sa présence le 1er jour a tenu à rappeler les bases de la CGT.



La CGT c'est la Confédération Générale du Travail et non des travailleurs comme je l'entends trop souvent il faut donner du sens au travail.

Tel emploi n'est pas plus important qu'un autre, il ne faut pas opposer les luttes. Il faut faire du tous ensemble.

A quoi on sert à la CGT ? Nous avons une double besogne être utile et efficace et transformer la société mais

il ne faut pas oublier le quotidien. Il faut toujours partir du travail et chercher les convergences de luttes pour une CGT plus en phase avec le monde d'aujourd'hui.

Quand une personne veut adhérer il ne faut pas la laisser attendre à la porte pour chercher où on va la mettre dans nos organisation CGT.

Le monde du travail change et ces changements nous ne les acceptons pas, par exemple les salariés qui travaillent le dimanche n'ont pas le choix et pour autant il est nécessaire de répondre à leur problématique même si la CGT est contre le travail du dimanche.



Enfin, un cheminot ne pouvait succéder à un autre cheminot à la responsabilité de Secrétaire Général d'une Union Départementale sans la présence de l'actuel et de l'ancien Secrétaire de leur fédération Laurent BRUN et Gilbert GARELLE. Ils étaient là tous les deux le deuxième jour.



Quelques perspectives et des remerciements par le nouveau secrétaire

Lors des débats sur les orientations, puis du vote de celles-ci, les délégué.es du 35ème congrès ont pris l'engagement ensemble de continuer à travailler à une CGT ouverte, accessible et fraternelle car les travailleuses et travailleurs de ce département ont besoin de cet outil essentiel qu'est notre organisation.

Un outil pour travailler à la fois sur la défense des conditions de vie et de travail au quotidien, mais aussi à la construction d'ambitions revendicatives pour le monde, le pays, le département.

Cette ambition déclinée dans le Calvados, par les orientations que nous avons collectivement travaillées et votées, sera donc la feuille de route de notre Union Départementale pour les 3 prochaines années.

C'est maintenant de l'engagement de chaque organisation que va dépendre la réussite de ces initiatives dans une bonne articulation de l'ensemble des syndicats et structures de notre Union Départementale.

Notre nouvelle direction aura à construire les outils pour accompagner nos organisations pour mettre en œuvre les orientations : celle-ci, composée de 48 camarades à la CE, a été élue à la très grande majorité, dans la fraternité et la responsabilité d'assurer la vie de notre UD.

Cela dit, quel que soit sa qualité, ce n'est jamais une direction toute seule qui peut garantir la mise en œuvre des résolutions adoptées, nous aurons besoin de l'engagement large des syndicats et structures. Dans notre document d'orientation, nous avons décidé ensemble d'organiser de nombreuses actions et déploiements dont nous aurons à évaluer collectivement les forces et les faiblesses lors de nos Comités Généraux.

Notons également les interventions remarquées de nos amis et camarades des associations présentes durant les deux jours de nos travaux :

L'association **France-Palestine Solidarité** qui nous a rappelé la souffrance du peuple palestinien et son combat pour une solution pacifiste de deux états. Sa présidente, notre camarade Madeleine Barbier, a été longuement applaudi par les congressistes.

Le Mouvement de la Paix, débutant par un vibrant hommage à Claude Simon, a rappelé la nécessité du désarmement nucléaire et de la campagne menée mondialement pour l'abolition de la bombe atomique.

Combat pour la solidarité entre les peuples, notre boussole existentielle dont l'histoire est parfois oubliée ou peu connue par les camarades. Cette éducation populaire et ouvrière, c'est toute la démarche menée par notre Institut d'Histoire Sociale dont le travail est titanesque. Gilbert GARREL, président de l'IHS CGT, et Jacques MARIE, de l'IHS 14, l'ont tous les deux rappelé.

Deux autres interventions remarquées : l'importance de la presse CGT avec l'intervention de nos camarades de la **NVO** ou bien encore la nécessité de porter les questions de consommation avec notre **INDECOSA**.

Le Congrès s'est conclu par un hommage aux 4 camarades du Bureau qui ont quitté leur responsabilité : Martine **PASQUIER**, Jean-Louis **KOZIK**, Philippe **POISSON** et bien évidemment Jacques **AMBROISE**, chaleureusement salué par les camarades et amis invités pour l'occasion. De la confiance que nous lui avons accordée durant 9 ans, il en ressort grandi ayant une confiance inébranlable en l'action syndicale CGT.

Toutes ces années ont été fortes d'expériences et enrichissantes. Cela a permis aussi de créer de belles amitiés pour ce camarade si généreux.

C'est avec le poids de la confiance des syndiqués et l'attachement viscéral à la CGT et à l'action collective qu'il y a mis toute son énergie. Encore merci Jacques.

MARTINE



JEAN LOUIS



PHILIPPE



JACQUES



La Commission Exécutive élue par le 35ème congrès

	NOM PRENOM	SYNDICAT
1	BARBEY Stelian	COMMERCE ET SV
2	BERNE Béatrice	COMMERCE ET SV
3	BERTHELOT Pierre-Jean	UFICT Mines Energie
4	BERTU Allan	CHEMINOTS CAEN
5	BISSEY Christophe	LAGALLAIS
6	BLANCHET Laurent	SDEN
7	BOUSSO Cheikh	NATIXIS
8	BREANT Denis	SC2N VALEO
9	BREL Sandrine	MINES ET ENERGIE
10	CARDIN David	CHEMINOTS CAEN
11	CHARTIER Cristel	CH VIRE
12	CHAUVOIS Thierry	FAPT ORANGE
13	CHIEU Sébastien	SDEN
14	DANDEVILLE Barbara	TERRITORIAUX CAEN
15	DESJOUIS Gilles	ADAPEI
16	DITTMER Mélanie	ADAPEI
17	FERNANDEZ Yves	ADECCO
18	FONTAINE Nathalie	CAEN LA MER
19	FOSSE Sandrine	UFCM CAEN
20	FOURNIES Jean Paul	FINANCES P
21	GUENICHON Nicolas	MINES ET ENERGIE
22	GUYARD Stéphane	FINANCES P
23	HEUDIER Pascal	ISOLE UL Dives
24	JOLY Raphaël	SDEN

	NOM PRENOM	SYNDICAT
25	KHALLOUT Chadia	UNA Calvados
26	KERHARDY Marielle	CH VIRE
27	KOZIK Jean Louis	ISB France
28	LACHEHEB Latifa	COMMERCE ET SV
29	LEGER Benoît	MINES ET ENERGIE
30	LEGRAND Philippe	CONSEIL Dpt
31	LELIEVRE Déborah	CHRU
32	LEMARQUIS Jean Luc	PCA
33	LEMELTIER Gaëlle	INOLYA
34	LETELLIER Gaël	ISOLE UL Hérouville
35	MALLEON Philippe	STEF Transports
36	MOREL POIRIER Jean Jacques	CHEMINOTS CAEN
37	MULOT Pascal	CHARAL
38	PASQUIER Martine	AFPA
39	POIRIER MOREL Virginie	BPCE-IT
40	ROGER Florent	EPSM
41	SALIOU John	AAJB
42	SOLO Antoine	FAPT LA POSTE
43	SOULAT Thibault	FAPT ARMATIS
44	STROOBANTS Grégory	KNORR BREMSE
45	SURIRE BOUTRY Cédric	EMERGENCES
46	TUAL Emmanuelle	ACSEA
47	VILLALARD Martine	AAJB
48	YGE Patrick	ISOLE UL Condé en N

	CFC	
49	ABOUL Corinne	INOLYA
50	LEMAITRE Nathanaëlle	CHARAL
51	LEPAGE Antoine	ISOLE UL Dives

 En grisé, les membres du bureau



Tout le monde le sait mais ça ne fait pas de mal de

Salaire, rémunération, prime, salaire brut, salaire net : autant de notions qui recouvrent des réalités différentes.

Pour aider les militants dans la bataille revendicative sur les augmentations salariales, voici, brièvement rappelé, ce que signifient tous ces termes.



Le salaire

C'est le paiement de notre qualification (nos savoirs (diplômes et titres) et nos savoir-faire (expérience)) pour un temps de travail donné et mesuré. Le salaire doit permettre au travailleur de reconstituer sa force de travail.

Le salaire de base,

C'est la première ligne de la fiche de paie. Il apparaît en « brut ».

Les compléments de salaire

Ce sont les primes et majorations qui s'ajoutent au salaire de base et qui viennent en contrepartie du travail, pour payer des conditions particulières (ex : majorations d'heures supplémentaires, prime d'équipe, d'habillement, de transport, d'insalubrité, de nuit, d'ancienneté...). Sauf exception prévue par la loi, les primes sont soumises à cotisations sociales et apparaissent donc en « brut » sur la fiche de paie.

L'échelle mobile des salaires

C'est une revendication de la Cgt. C'est concrètement l'indexation des salaires et des minima de branche sur les prix, pour faire face à l'inflation. En effet avec ce dispositif, les salaires augmenteraient aussi vite et au moins dans les mêmes proportions que les prix. Pour cela l'Etat doit intervenir et légiférer. Il s'agit de créer un mécanisme d'indexation des revenus du travail sur l'inflation. Par exemple entre de mai 2021 et mai 2022, les salaires auraient déjà augmenté au moins de 5,9% comme cela a été le cas pour le Smic. Ce dernier a été révisé avec l'inflation alors que pour l'ensemble des salaires, et des minima de branche ce n'est pas le cas. Il y a donc une perte de pouvoir d'achat pour la très grande majorité des travailleurs.

Le salaire brut

C'est le salaire complet, avant déduction des cotisations sociales.

Le salaire net,

C'est le salaire auquel on a retiré une partie qu'on appelle cotisations sociales.

Les cotisations sociales,

C'est la part du salaire qui est retenue et qui sert à financer la sécurité sociale et les retraites. Toutes exonérations des cotisations pour les entreprises sont, en réalité, une baisse de salaire.

La grille de salaires

Elle définit le salaire prévu pour chaque niveau de classification. Cette grille existe dans toutes les conventions collectives de branche, elle peut aussi être négociée dans l'entreprise.

La classification

C'est la position du salarié dans la grille hiérarchique en fonction de sa qualification. La grille de classifications permet de déterminer la grille des salaires.

La qualification

C'est l'ensemble des savoirs, des savoir-faire du salarié acquis par la formation initiale, continue et l'expérience professionnelle.

Les minima de branches

Ils fixent, par négociation, un niveau de salaire minimal à chaque coefficient. Que ce soit avant ou après revalorisation du Smic, la plupart des branches présentent des salaires minima inférieurs au SMIC. La CGT propose l'augmentation automatique de l'ensemble des salaires, minima de branches, dès lors que le Smic est revalorisé et l'ouverture immédiate des négociations salariales dans l'ensemble des branches.

le rappeler



La hiérarchie des salaires

Elle doit être, selon la CGT, suffisamment significative. Il faut fixer, en fonction du niveau du Smic, un niveau de salaire minimum garanti pour chaque grand niveau de qualification :

- 1,2 fois le Smic (Smic CGT à 2 000€) pour le CAP
- 1,4 fois le Smic pour le BAC
- 1,6 fois le Smic pour le BTS-DUT
- 1,8 fois le Smic pour la Licence
- 2 fois le Smic pour le BAC+5 et ingénieurs
- 2,3 fois le Smic pour le BAC+8

Le SMIC



Le SMIC est garanti par la loi sous peine de sanction pour l'employeur.

L'objet du SMIC est double :

- non seulement maintenir le pouvoir d'achat quel que soit le niveau des prix
- mais aussi garantir un pouvoir d'achat qui progresse en même temps que le développement économique de la Nation.

La CGT revendique le Smic à 2 000€.

La rémunération

La rémunération inclut toutes les sommes liées à l'accomplissement du travail : c'est-à-dire le salaire de base, les compléments de salaires, les suppléments de salaires (mutuelle, prévoyance, chèques de transport, de vacances ou restaurant) et les éléments annexes (intéressement, participation au bénéfice).

L'épargne salariale

C'est l'ensemble des dispositifs de rémunération liés à la performance de l'entreprise. Les sommes sont versées directement au salarié ou alors déposées sur un plan d'épargne entreprise.

L'intéressement

C'est un dispositif facultatif d'épargne salariale lié aux résultats de l'entreprise. La prime d'intéressement n'est pas soumise à cotisations sociales (elle ne participe donc pas au financement de la sécurité sociale et des retraites).

La participation

Elle redistribue sous forme de prime une partie des bénéfices de l'entreprise. Elle est soit versée immédiatement soit bloquée. Comme l'intéressement, la prime de participation n'est pas soumise à cotisations sociales.

Clairement, la tendance est à l'augmentation de ces rémunérations périphériques au salaire. D'apparence elles seraient avantageuses, mais sont, en réalité, aléatoires et problématiques.

Ces primes non inscrites au contrat de travail ne sont ni régulières ni prévisibles et, en pratique, elles se substituent au salaire de base. Elles ne sont pas socialisées, mais fiscalisées, c'est-à-dire qu'elles sont soumises à des impôts mais pas à des cotisations.

Ces rémunérations ne permettent donc pas d'accumuler des droits supplémentaires et, par conséquent, 1 000€ de prime d'intéressement ou de participation n'ont absolument pas la même valeur que 1 000€ de salaire net.

En clair !



Le 12 août, un temps super pour la journée INDECOSA !

Comme le veut la tradition, l'initiative s'est achevée par un déjeuner convivial.

Comme les années précédentes, avec notre association de consommateurs, INDECOSA, l'Union Départementale a organisé une matinée de distribution de tracts à la population

C'est à Courseulles sur mer et son grand marché, animé qui voit passer beaucoup de monde que les 15 militantes et militants présents ont distribué quelques 800 tracts sous un soleil brûlant.

Quelques refus mais dans l'ensemble, tous étaient satisfaits de l'accueil que locaux et touristes leur ont réservé.



Le thème

L'inflation qui galope, et le pouvoir d'achat qui dévisse !

Sur les 12 derniers mois les prix ont augmenté de : **6,1 %**

D'un côté, les factures de gaz, d'électricité, de produits pétroliers, étranglent les consommateurs, de l'autre des entreprises pétrolières qui jonglent avec des milliards de profits.

Pour TOTAL, (qui n'est qu'un exemple), **5,7 milliards \$ de profits** au 2ème trimestre 2022.

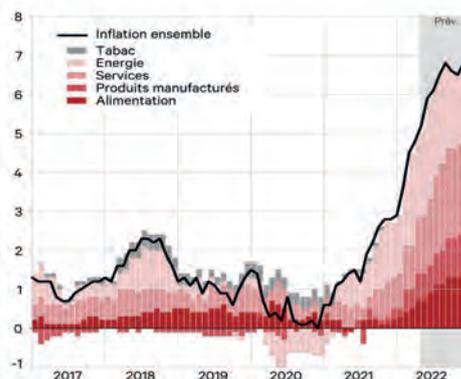
Sur les 6 premiers mois de l'année, les prix à la pompe ont augmenté

de plus de: **25%**

Conséquences, beaucoup de gens souffrent alors que TOTAL (et les autres) sont en train d'engranger des profits faramineux et de distribuer des dividendes records à leurs actionnaires.

L'inflation au plus haut en fin d'année

En glissement annuel, en %



SOURCE : INSEE

LesEchos

FOIRE A TOUT

DIMANCHE la cgt LISIEUX

28 août

LISIEUX

(Place de la république)

TEL : 07 71 14 13 08



Dimanche, 28 août, pour cette nouvelle édition les camarades de l'Union Locale de Lisieux espèrent bien qu'il fera beau sur la place Mitterrand.

En effet comme chaque année c'est la CGT locale qui organise cette foire à tout qui bien souvent dépasse les 900 mètres linéaires de stands divers et variés.

C'est pour l'UL, une belle occasion de montrer la CGT sous un nouveau jour, sans pour autant oublier le côté militant puisque des tracts sont distribués, des contacts sont pris et de temps en temps des adhésions sont faites.

Une journée très conviviale où on peut refaire le monde du côté de la buvette et du barbecue.

H

pour Histoire

La chronique de

Christian LANGEAIS

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

1920

Dans les précédents numéros nous avons évoqué l'importance de l'année 1919, véritablement déterminante pour l'histoire du mouvement ouvrier du Calvados.

Un rappel de l'évolution nationale de la CGT est maintenant nécessaire.

La déclaration de guerre du 4 août 1914 a ouvert dans le mouvement ouvrier français et international une crise majeure qui se dénouera au lendemain du conflit.

La CGT, jusque là installée dans son opposition à la guerre a vu, en août 1914, la presque totalité de ses dirigeants, dont Léon Jouhaux son secrétaire général, basculer dans le soutien à la guerre selon une logique dite « Union sacrée ».

Ce qui installe la CGT dans des relations nouvelles avec l'Etat durant la guerre. Léon Jouhaux entretient ainsi des relations étroites avec les pouvoirs publics et entend confirmer ces orientations la paix revenue.

Ces orientations sont cependant contestées avec vigueur par une minorité croissante. Sous l'influence de la Révolution russe d'octobre 1917, cette minorité entend s'inscrire dans une orientation de rupture avec le capitalisme et peser dans les débats internes de la CGT.

Nous l'avons vu dans les précédents articles les conflictualités sociales dès le lendemain de l'armistice de novembre 1918, non sans tâtonnements ni difficultés, n'ont fait que croître dans la Calvados.

A la CGT, des militants, « minoritaires, regroupés autour notamment de Gaston Monmousseau et Pierre Monatte affirment que le déclenchement d'une « grève générale », paralysant les activités essentielles du pays créerait les conditions d'une révolution. C'est le point de vue que défendent le cheminot Emile Escabasse, le métallo de la SNM Augustin Quinton et l'institutrice Lucie Colliard dans le Calvados. (Voir leur notice biographique du Maitron sur internet)

Les grèves des cheminots de 1920 vont être, de ce point de vue, décisives. Le 27 avril 1920, la grève générale est votée par la fédération des cheminots où les « révolutionnaires » sont majoritaires. Auparavant, en février, une grève nationale des cheminots, décidée à la suite du renvoi d'un militant syndical, votée par les cheminots du Calvados où l'implantation de la CGT est importante n'avait été que partiellement suivie.

Le 1er mai 1920, le mouvement est engagé. Le 3 mai, les dockers de Caen et d'Honfleur, se joignent au mouvement. Ils seront suivis des Chantiers navals de Blainville, et de la SNM (qui deviendra la SMN).

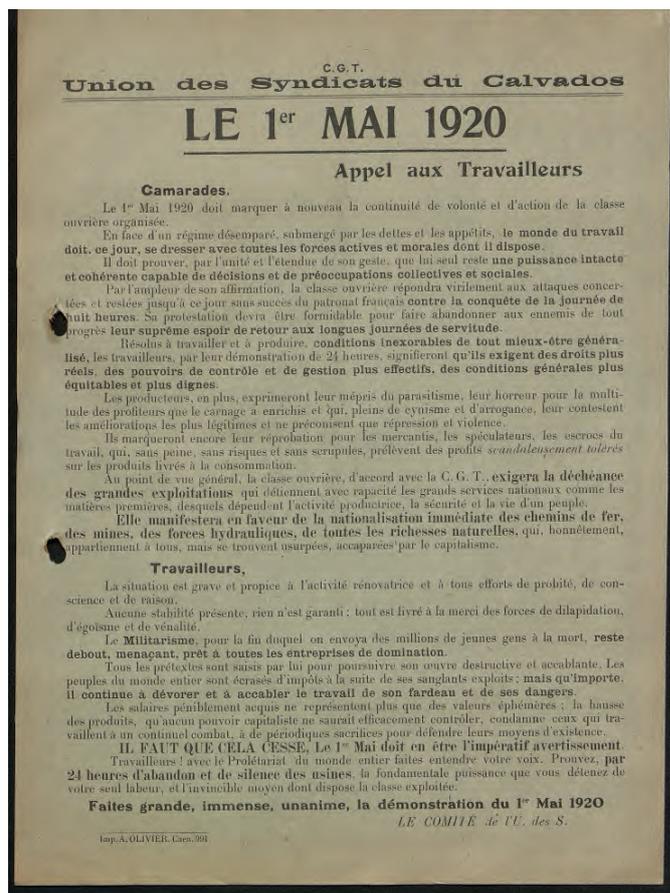
Le gouvernement riposte par la répression et le recours à l'armée.

La CGT se divise sur l'attitude à adopter et le courant favorable à la fin des grèves l'emporte au Comité confédéral national du 20 au 22 mai qui appelle à la reprise du travail.

Les dirigeants révolutionnaires cheminots sont arrêtés. La grève est liquidée et 20 000 cheminots sont révoqués.

Cette grève de 1920, qui instaure dans la CGT, une coupure définitive entre « réformistes » et « révolutionnaires » tant sur le plan national que départemental sera lourde de conséquences pour l'avenir fera l'objet de notre article d'octobre.

Tract de la CGT à l'occasion du 1er mai, 1920, AD14, 1997JP/14/277



« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »
christian.langeais@orange.fr